



Date de délivrance :
le 23 février 2026

JACKSON JASON
0 MAIN
ANYWHERE ON A0B 1C2

CECI NE CONSTITUE PAS UN RELEVÉ D'IMPOSITION.

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) est responsable d'évaluer et de classer toutes les propriétés en Ontario.

Votre municipalité utilisera votre évaluation pour calculer vos impôts fonciers pour 2026.

POURQUOI EST-CE QUE JE REÇOIS CETTE NOTIFICATION?

Le ministère des Richesses naturelles (MRN) vous a récemment envoyé les résultats de son réexamen de l'admissibilité de votre propriété au Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées.

Par conséquent, la SEFM a mis à jour la catégorie d'imposition de votre propriété et sa valeur imposable pour l'année d'imposition 2026. Veuillez voir ci-dessous les renseignements sur les changements.

VUE D'ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ :

Numéro de rôle :	12 34 567 899 94100 0000
Emplacement et description :	MAIN AVE CON 1 PT LOT 8 RP14R593 PART 7
Superficie du lot :	0,70 acres
Municipalité :	ANYWHERE CITY



Veuillez le consulter et le conserver pour vos dossiers.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION FONCIÈRE PRÉCÉDENTE :

Catégorie d'imposition	Valeur au 1 ^{er} janv. 2012	Valeur au 1 ^{er} janv. 2016	Valeur imposable 2026
Résidentiel Imposable	26 500 \$	36 000 \$	36 000 \$

La SEFM évalue et classe toutes les propriétés en Ontario conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements du gouvernement de l'Ontario.

Les évaluations foncières pour l'année d'imposition foncière 2026 resteront fondées sur les valeurs du 1^{er} janvier 2016, qui sont entièrement appliquées progressivement.

Approbation d'incitation fiscal

Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées

Cette notification contient des renseignements importants concernant une mise à jour apportée à votre propriété durant l'année.

Veuillez visiter le site mpac.ca/fr/notice ou balayer le code QR ci-dessous à l'aide de votre appareil mobile afin d'obtenir de plus amples détails sur la raison de cette notification.



RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION FONCIÈRE RAJUSTÉE :

Catégorie d'imposition	Valeur au 1 ^{er} janv. 2012	Valeur au 1 ^{er} janv. 2016	Valeur imposable 2026
Exonéré	1 865 \$	2 000 \$	2 000 \$
Résidentiel Imposable	25 028 \$	34 000 \$	34 000 \$
TOTAL	26 893 \$	36 000 \$	36 000 \$

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR MON ÉVALUATION?

Rendez-vous à **mpac.ca** et ouvrez une session sur **AboutMyProperty** pour apprendre comment votre propriété a été évaluée, consulter les renseignements qui figurent dans nos dossiers, et la comparer à d'autres propriétés de votre région.

Pour vous inscrire, saisissez votre numéro de rôle et votre clé d'accès qui figurent ci-dessous.

Numéro de rôle :	12 34 567 899 94100 0000
Clé d'accès :	ABCDE FGHIJ 12345

Si vous avez des questions concernant les renseignements figurant dans cette notification, veuillez prendre contact avec la SEFM. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'évaluation de la SEFM, vous pouvez interjeter appel auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière (CREF). Pour obtenir des informations au sujet des appels, rendez-vous au site Web de la CREF à tribunalsontario.ca/arb/.

Votre date limite pour interjeter appel est :

Année d'imposition	Date limite d'appel auprès de la CREF
2026	le 25 mai 2026

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Rendez-vous à **mpac.ca** ou prenez contact avec nous au **1 866 296-6722** pour obtenir l'aide d'un de nos experts en évaluation.

Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner votre numéro de rôle.
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux y répondre.

To change your language preference, please login to AboutMyProperty on mpac.ca.